

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES —..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 14 Novembre

## LE MINISTÈRE

ET LA RENTRÉE DES CHAMBRES

Les ministres se sont réunis hier matin en conseil de cabinet, au ministère de l'intérieur, sous la présidence de M. Ch. Dupuy.

La séance a été consacrée à l'examen de la situation politique. Le ministère se présentera sans modification devant les Chambres, et leur soumettra, par voie de déclaration, un programme de travail pour la nouvelle législature.

Un point, c'est tout. Voilà tout ce que les dirigeants de la place Beauvau ont bien voulu communiquer. C'est laconique, mais suggestif. Ainsi : le cabinet reste ce qu'il était, c'est-à-dire un cabinet hybride, sans unité de vue ni de direction.

Il y avait deux solutions au problème ministériel et deux seules : ou bien procéder par élimination et constituer un ministère homogène, modéré ou avancé, peu importe ; ou bien se mettre loyalement d'accord entre ministres sur les grandes questions qui sont la clef de voûte de toute œuvre politique sérieuse. Seulement cet accord était difficile à établir. Il fallait pour cela que certains des ministres renient ouvertement leur passé, leurs programmes encore récents, qu'ils dépouillent absolument le vieil homme, qu'ils fassent peau neuve en un mot. Et pour cela il fallait une certaine dose de courage. Ces messieurs ne veulent cependant pas lâcher leurs portefeuilles. Ils ont donc décidé purement et simplement de ne rien faire du tout. Ils vont se présenter devant les Chambres tels qu'ils étaient avant. Leur déclaration sera un beau tissu de lieux communs, de belles phrases bien sonores et bien vides. Et cela durera ce que cela pourra.

Cela ne pourra pourtant pas aller bien loin. Dès que la Chambre sera constituée et en état de travailler il faudra s'expliquer.

Ces questions délicates, qu'on voudrait au ministère laisser dans une pénombre discrète, seront soulevées avec tapage. Et alors la dislocation est inévitable. Elle se produira tôt ou tard, mais probablement avant le mois de janvier. A ce moment, le problème ministériel se représentera, et cette fois sans qu'il soit moyen de l'éviter. M. Dupuy espère certainement qu'il sera alors chargé de constituer un nouveau cabinet, dûment homogène cette fois. C'est fort possible, mais la tâche lui sera rendue singulièrement plus difficile. Après avoir de son plein gré, consenti deux fois à diriger un ministère de concentration, il sera à juste titre suspect aux partisans de l'homogénéité ministérielle.

Nous doutons fort que dans ces conditions il réussisse à former un ministère durable, et même qu'il réussisse du tout à en former un. Nous trouvons donc déplorable cet ajournement incompréhensible d'une politique franche et loyale. Le pays a clairement manifesté son intention d'en finir avec ces compromissions stériles. Il veut une politique de travail, donnant des résultats appréciables. Et il est malheureux que par suite de l'entêtement égoïste et intéressé de quelques-uns, nous soyons encore obligés de nous débattre au milieu des mêmes difficultés.

## RESPONSABILITÉS

Une polémique très vive, dont l'intérêt est encore tout actuel, vient de s'engager dans la presse parisienne.

On sait avec quelle unanimité, avec quel élan d'indignation sincère tous les honnêtes gens du monde civilisé ont flétri l'ignoble attentat des anarchistes de Barcelone.

Jeter des bombes dans une salle de spectacle et répandre, au hasard, d'une main légère, la mort sur d'inoffensifs spectateurs, c'est, sans contredit, faire œuvre de brute sauvage ou de fou criminel ! Il ne faudrait

pas croire, cependant, que partout une même réprobation ait atteint les auteurs de l'explosion. Dans une certaine presse, il s'est trouvé des écrivains — et non des moins qualifiés par leur talent — pour atténuer les responsabilités des criminels et expliquer sinon excuser leurs attentats.

C'est ainsi que les principaux organes de la presse socialiste ont eu une attitude bizarre et gênée, qui n'a pas manqué d'attirer sur eux les remarques et les critiques des écrivains de partis différents.

Sans doute les aimables philosophes qui prêchent quotidiennement dans la *Petite République française* la révolution sociale ont daigné, du bout des lèvres, désapprouver la conduite légère de ces étourdis d'anarchistes, mais il faut voir avec quelle peine ils font cet aveu, et de combien de réticences il est entouré !

M. Fournière se défend contre M. Charles Laurent — un écrivain vigoureux et éloquent — du reproche d'avoir excusé l'attentat de Barcelone.

Mais M. Fournière, un des fidèles collaborateurs de M. Millerand et de M. Goblet à la *Petite République française*, possède une façon à lui de se défendre, qui ne manque pas d'une certaine saveur.

C'est une lutte sauvage, dit-il, sans merci. J'explique, je n'excuse pas. Je n'excuse pas plus les misérables fous qui massacrent des familles entières que je n'excuse les dirigeants sans intelligence et sans cœur dont l'avidité et la cruauté poussent à des crimes qui feraient douter de la civilisation et ne peuvent, en tout cas, que retarder son évolution vers le socialisme.

Plus loin, s'adressant directement à M. Magnard, rédacteur en chef du *Figaro*, le grand prêtre de la révolution sociale s'écrie :

Eh bien, oui, nous sommes ainsi faits et nous ne voulons pas perdre notre encre en déclamations furibondes. Les explosions sont un mal que nous ne croyons pas plus nécessaire que les scélératesses gouvernementales auxquelles elles répondent. De même que je disais dans une récente polémique : ni riches à millions, ni pauvres à écuelle je dis aujourd'hui : ni assassins légaux, ni assassins illégaux, parce que tous sont des assassins, et que la vie humaine est sacrée.

pour la contempler, cité où elle faisait émeute ! Néanmoins comme elle avait une absolue confiance dans la puissance de ses charmes, elle se consolait en songeant que le reste de l'humanité n'est pas aveugle, et que sans nul doute on l'admirerait ailleurs tout autant. Elle s'étonna cependant de la promptitude avec laquelle sa fille modifiait ses résolutions.

Quoi ! elle partait pour Arcachon pour y passer quelques temps de la belle saison, et à peine était-elle arrivée, que déjà il fallait songer à s'en aller ? Qu'est-ce que cela voulait dire ? Liane expliqua à sa mère que des raisons de la plus haute gravité l'obligeaient à agir ainsi. Cette réponse vague suffit pourtant à la créole : car elle estimait naïvement que les femmes qui ont leur cachet, telles qu'elle-même et sa fille, ont bien le droit de se passer de temps en temps un petit caprice.

Il est vrai, d'un autre côté, que la comtesse Arcos ne pouvait pas dire à sa mère : « M. Mascaret m'a engagée à aller à Arcachon pour que j'y fasse un affront public à Gertrude, et comme l'occasion ne s'en est pas présentée, il me prie d'en revenir pour que mes insinuations à M. de Villestrac soient suivies d'un effet immédiat. »

Nous ne parlons pas de M. Aubry-Morange. Du moment qu'il s'agissait de changer de place, l'ancien négociant ne se faisait pas prier ! Ob ! tout au contraire.

Le lendemain de l'arrivée à Paris de M. de Villestrac, l'officier de marine vit entrer chez lui un personnage qu'il ne connaissait pas et qui n'était autre que Mascaret. Celui-ci savait par Liane que les premiers coups portés à Gertrude avaient pro-

Eh bien, dirons-nous à notre tour, cela nous suffit pour établir les responsabilités définitives, et ce plaidoyer piteux est plus blâmable encore que la faute elle-même.

Quoi ! vingt-deux personnes tuées ? quarante qui râlent ? une grande ville pétrifiée ? le monde civilisé frappé de stupeur ?

C'est bien peu de choses en vérité, et M. Fournière ne s'émeut pas si facilement. En vain, chercherait-on chez lui un mot de flétrissure énergique contre les assassins, un mot de pitié pour les victimes.

Ce monsieur daigne ne pas croire les explosions nécessaires, et il croit la pudeur publique satisfaite quand il a appelé les anarchistes « de misérables fous ! »

Comme si les véritables initiateurs de l'anarchie n'étaient pas ces « misérables fous » qui vont partout prêchant la haine, la violence, excitant tous les appétits, flattant toutes les passions !

Comme si en parlant des « dirigeants » avides et cruels, des « assassinats légaux » et des prétendues « scélératesses gouvernementales », un homme intelligent n'avait pas conscience de la triste besogne qu'il accomplit et des mauvais germes qu'il sème !

Nous comprenons, en effet, la quasi-indulgence qui prend au cœur les socialistes révolutionnaires quand ils se trouvent en face des anarchistes. Ne peuvent-ils pas voir en eux des fils dégénérés de leurs théories et de leurs prédications, bien qu'indisciplinés et farouches ? Allons, plus de comédie hypocrite, Messieurs les talons rouges de la Révolution ! Il n'y a pas longtemps que la dynamite faisait son œuvre sinistre dans ces grèves du Nord que vous avez suscitées et entretenues comme l'incendiaire attise le feu qui doit dévorer toute la forêt.

Comme le dit avec une légitime indignation un de nos confrères :

Voilà jusqu'où le lâche besoin de flagorner l'électeur peut mener d'honnêtes gens ! Voilà où la crainte de paraître le réactionnaire de quelqu'un et de n'être pas ce qu'il y a de plus hardi, de plus révolutionnaire et de plus intransigeant dans la boutique à 13 — ou à 93 — de M. Millerand, peut conduire des hommes de mœurs assez

duit une certaine impression sur l'esprit du commandant. Or, il s'agissait tout simplement de se servir de M. de Villestrac comme d'une arme.

Si lui, Mascaret, avait été trouver Jean Kervigan pour lui dire : « Votre belle-sœur est une misérable ! » Jean Kervigan aurait, dès les premiers mots fait sauter le délaté par la fenêtre. L'art consistait à ce que la dénonciation vint de M. de Villestrac. Celui-ci, sous l'influence de Liane, et fasciné par un sentiment de camaraderie exagéré, n'hésiterait pas à faire la même besogne, sans se douter qu'il prêterait les mains à une belle petite infamie.

Mascaret avait l'habitude de prendre le taureau par les cornes.

— Monsieur, dit-il, veuillez prêter une entière attention à ma démarche. Je m'appelle Claude Morelet et je suis le neveu d'un brave homme nommé Antoine Morelet, décédé à la Nouvelle-Orléans.

Un certain M. Mortimer a trouvé bon de se servir du nom de mon oncle pour enrichir une femme aimée sans qu'on s'en doutât, vous êtes, n'est-ce pas, l'ami de M. le commandant Kervigan. Il s'agit de sa belle-sœur, je viens vous demander conseil.

Dès les premiers mots, Mascaret posait nettement la situation. M. de Villestrac, déjà mis au courant par Liane, connaissait l'histoire : cependant le cœur lui battit.

— Parlez, Monsieur, dit-il.

(A suivre).

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 55

## La Fille du Marquis

Par MARC BAYEUX

LIVRE DEUXIÈME

VII

L'ÉCLAT

Tout le monde ignorait tout, je n'ai pas voulu être son amie. Et si j'ai été à son bal, si depuis quelques temps je me suis rapprochée d'elle, c'est parce que la vérité commençait à se faire jour, et que j'ai voulu tenter de donner par ma présence un démenti à ce qu'on disait.

En vérité, si M. de Villestrac n'eût pas été amoureux, il aurait remarqué combien était curieuse cette coïncidence de ce prétendu rapprochement de Liane et de Gertrude avec le changement d'être de la comtesse vis-à-vis de lui. Mais il était sous le charme, c'est-à-dire disposé à croire tout ce que lui raconterait la femme aimée.

D'ailleurs, la réalité pour lui ne pouvait être mise en doute. Cette lettre de la Nouvelle-Orléans semblait être, en effet, une preuve bien complète.

— Maintenant, mon ami, continua Liane en rougissant de la plus charmante façon, je n'ai qu'une chose à ajouter. Si vous m'avez vue un

peu froide avec vous dans les premiers temps où nous nous connaissions, c'est que j'étais encore sous le coup du désespoir où m'avait jeté la découverte qui déshonorait ma meilleure amie. On ne perd pas ainsi, sans en être très affectée, le souvenir d'une longue affection... Mais maintenant j'ai pris ma résolution, et je ne veux plus rien avoir de commun avec cette malheureuse femme !

— La misérable !...

— Ne l'accablez point ! Je vous en supplie par affection pour moi. Je veux l'éviter, l'oublier, puisque je me vois réduite à cette pénible extrémité de lui retirer mon estime.

— Vous êtes un ange...

— Non, je ne suis pas un ange. J'ai un bon cœur, voilà tout. Donc, si vous m'en croyez, voilà ce que nous ferons, pour que je ne sois pas forcée d'exposer Gertrude à un affront. Vous tenez peu, je suppose, à rester à Arcachon. Partons tous ce soir ou demain matin avant que Mme Kervigan ne soit venue. La chose importante c'est que nous ne soyons pas loin l'un de l'autre. Vous préférez aller à Louveciennes ?

L'officier de marine, dans le transport de joie où le jetèrent les paroles de la comtesse Arcos, oublia immédiatement tout le reste. Il ne vit plus qu'une chose : passer la fin de son congé auprès de celle qu'il aimait. Le plus difficile semblait être de décider M. et Mme Aubry-Morange à partir. Cependant Liane avait une telle influence sur sa mère que Mme Aubry-Morange ne se fit guère prier que pour la forme. La seule chose qui parut chagriner un peu cette splendide beauté était de quitter Arcachon, ville où les marins s'arrêtaient

douces dans le particulier. Après avoir écrit de ces détestables encouragements du crime ; après avoir amnistié avec cette bonne grâce les drôles sinistres qui sont à la fois les chimistes de l'assassinat et les fuyards de l'émeute ; après avoir lancé cette ceillade et ce sourire à de lâches assassins qui ne méritent que la corde ou le couteau, croyez bien que les rédacteurs de la *Petite République française*, députés pour la plupart, vont se rengorger comme de bons démocrates et de bons socialistes, heureux et fiers d'avoir bien servi le peuple...

Non ! pourtant. Le peuple, bien qu'emporté parfois par d'aveugles passions, a trop de bon sens et d'honnêteté pour que jamais chez lui l'anarchie soit une politique et l'assassinat un moyen de gouvernement !

J. QUERCITAIN.

## LE PARTI SOCIALISTE

Les députés socialistes se sont réunis au Palais-Bourbon, sous la présidence de M. Vaillant, pour se constituer en groupe parlementaire et arrêter leurs premières résolutions en vue de l'ouverture de la session.

M. Cluseret, député socialiste du Var, n'a pas cru devoir répondre à la convocation. Il écrit une lettre au *Petit Journal* qui contient, au sujet de son abstention, certaines explications intéressantes pour le public : en voici les parties essentielles :

Je pourrais dire que, froissé de l'outrecuidance de collègues — qui ne le sont pas encore — et qui n'hésitent pas à convoquer, sans en être priés, des députés qui en sont à leur 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> législature, je ne me suis pas considéré comme suffisamment convoqué ; mais cela est de peu. Ce qui est grave, c'est le fond même de la question.

Cette convocation faite à la fois par les deux agents du socialisme allemand est purement et simplement la main mise par l'Allemagne socialiste sur la France socialiste. C'est l'évangile selon saint Marx prêché dans les Gaules par des apôtres teutons.

C'est Berlin établissant un câble le reliant à Paris afin de lui transmettre les décisions du conclave présidé par Singer.

Et je n'exagère rien.

J'ai vécu ce que je dis et j'espère montrer aux moins clairvoyants, par quelques exemples, la réalité du danger.

Le plus succinctement possible, je vais citer quelques faits qui, d'une part, mettront à jour le caractère allemand et d'autre part établiront les rapports de Vaillant et Guesde avec les socialistes de Berlin.

Mais tout d'abord je veux qu'il soit bien entendu que je ne suis ni, en tout ceci, par aucun sentiment personnel.

\* \* \*

Donc voici la situation exacte :

Le socialisme allemand est dans la main de Singer.

Détenteur de la caisse, il est le *Deus ex machina*.

Les chefs apparents, Liebknecht et Bebel, ne sont en réalité que ses lieutenants, auxquels il faut ajouter Vaillant et Guesde.

Oh ! les cris de paon, je les entends. Peut-être même seront-ils sincères.

Tout cela gravité autour d'un mort, Karl Marx. C'est, je le répète, l'évangile selon saint Marx qui est celui du nouveau catholicisme. Car, dans leur superbe, ils n'aspirent à rien moins qu'à évangéliser la terre.

Pour comprendre la manœuvre et ses dangers, il faut connaître l'Allemand. Tout est là.

Quelques faits vécus par moi le feront mieux connaître que tous les raisonnements.

J'ai été l'ami d'un bon nombre de membres du Parlement de Francfort en 1849. Depuis nous nous sommes retrouvés dans l'exil, et c'est là qu'on apprend à connaître l'homme.

Karl Shurtz, Frédéric Kapp, Sigl, Dr Shultz, Goëpp, Kauffman, etc., furent mes compagnons d'exil en Amérique. Ensemble nous complotions les Etats-Unis d'Europe sous une République fédérale.

Nous sommes au commencement de la guerre de la sécession. Karl Shurtz, depuis ministre de l'intérieur et sénateur, alors retour de Madrid, où il était ambassadeur, voulait être général de division. Oh ! pas d'esclaffement à la pensée de cet avocat improvisé général de division au milieu de la guerre. Il y avait alors deux sortes de généraux : les généraux de métier, qui guerroyaient et les policiers, qui organisaient. J'étais des premiers et Karl Shurtz aspirait à être des seconds. Il voulait être général de division, mais pour cela, il fallait trouver deux généraux de brigade consentant à servir sous ses ordres. Non sans rire, il s'adressa à moi. Que m'importait celui-là ou un autre ?

Je consentis et déterminai un de mes camara-

des, très patriote, trente-six fois millionnaire et Américain, à apporter sa brigade. Voilà mon Karl Shurtz général de division ! A partir de ce moment, il n'a plus qu'une pensée, nous remplacer par deux allemands.

Il y réussit.

Mon camarade fut tué, et moi, sous un prétexte quelconque, je fus mandé à Washington par Stanton, ministre de la guerre. Pendant ce temps, il me fit remplacer, et à mon retour, je dus prendre un autre commandement.

En 1870, quand la guerre éclata, avec Kapp, Shultz et d'autres, nous partîmes pour l'Europe.

— Eh bien ! leur dis-je, le moment est venu, nous allons enfin proclamer la République.

— Ah ! non, l'Allemagne d'abord, nous verrons après.

Kapp est mort, membre du Reichstag, Shultz, lui, mourut dans un important consulat que l'empereur lui confia, etc.

(A suivre).

## INFORMATIONS

### Réunion anarchiste

Paris, 12 novembre.

Une réunion anarchiste, à laquelle assistaient une centaine de personnes, a eu lieu, hier soir, à Saint-Ouen, dans la salle de la Maison-Blanche.

Le citoyen Georges a traité la question des potences et a fait le panégyrique de l'attentat de Barcelone.

« Les bourgeois consternés, a-t-il dit, tremblent devant la dynamite, usons-en ! Brûlons, tuons, massacrons pour le succès de nos idées, et répondons à nos insulteurs par Fourmies et autres tueries gouvernementales quand ils nous traiteront d'assassins ! » Il a ajouté ensuite : « Nous en voulons à la bourgeoisie corrompue tout entière et non pas individuellement au maréchal Martinez Campos, au président Benoit, aux Rothschild, au général de Galliffat, etc. Gloire à Ravachol, à Plista, à tous ceux qui font jaillir la grande lumière révolutionnaire ! »

Et, sur ces mots, l'anarchiste Georges termine son discours.

Aucun incident à la sortie.

### L'attentat de Barcelone

Des attentats commis jusqu'à présent par les anarchistes, celui de Barcelone est peut-être le plus atroce, parce qu'il ne s'explique d'aucune façon.

Les crimes analogues perpétrés avant celui-ci avaient une ombre de prétexte : la vengeance ou le fanatisme pouvaient les avoir inspirés. Ravachol, plaçant des bombes au boulevard Saint-Germain et rue de Clichy voulait, disait-il, mettre à mort des magistrats qui avaient condamné « ses frères ». L'explosion de la rue des Bons-Enfants avait pour motif la surexcitation jetée dans l'esprit des révolutionnaires par les événements de Carmaux. Les assassins qui ont attenté aux jours du maréchal Campos voulaient frapper le soldat qui était l'épouvante des agitateurs. Mais à Barcelone, rien ne laisse entrevoir la moindre circonstance atténuante pour les coupables. C'est un acte de pure sauvagerie, accompli sans rime ni raison, avec une haine féroce contre tout ce qui occupe un rang social au-dessus de cette plèbe qui devient misérable par dédain du travail.

Par le choix de l'endroit et de l'heure, on voit que les anarchistes ont voulu atteindre les bourgeois au milieu de leurs plaisirs, et ils ont lancé des bombes au hasard, parmi quinze cents personnes assemblées, comme s'il leur importait peu de faire des victimes certainement innocentes des « crimes sociaux ».

La société a le devoir de traquer comme des fauves les énergumènes atteints de cette folie de destruction, qui font le mal par plaisir et dont les adeptes semblent malheureusement grossir en nombre à travers toute l'Europe.

Madrid, 12 novembre.

Le parquet de Barcelone active l'instruction de l'affaire des anarchistes.

Hier, on a arrêté deux anarchistes français et deux espagnols ; parmi eux Emilio Navarra, qui fut remarqué sortant précipitamment du théâtre après l'attentat.

Dans les faubourgs de Barcelone les anarchistes ne se cachent nullement. Hier, ils ont tenu une réunion non autorisée et proclamé comme président d'honneur le fils de Pallas.

### Les envoyés de Béhanzin

L'*Evénement*, en ces termes, relate une conversation qu'il a eue, dès leur arrivée, avec l'interprète des envoyés de Béhanzin :

— Quel est le but de votre mission ? demandons-nous, en priant M. Jackson de traduire notre question au chef de l'ambassade, le prince Chédinger.

— Oh ! toute pacifique, nous traduit M. Jackson, qui, d'ailleurs, nous servira d'interprète jusqu'à la fin de notre conversation.

— Mais, qu'êtes-vous chargés de dire au gouvernement Français ?

— Notre mission est d'abord de voir le président de la République, auquel nous sommes chargés de remettre deux cadeaux de la part du roi, notre maître. Nous vous les ferons voir dans un instant et nous sommes convaincus qu'ils seront agréés par M. Carnot.

— Mais, au point de vue politique ?

— Dès que nous aurons présenté au président de la République les hommages de notre maître et que nous lui aurons remis nos lettres d'introduction, ainsi que le bâton royal que nous apportons avec nous et qui est renfermé dans cette boîte que l'un de nous, le prince Fossah, n'abandonne jamais, nous proposerons au gouvernement de la République de nous prendre sous son protectorat en rétablissant le roi Béhanzin sur le trône de ses pères.

— Et si votre ambassade n'obtient pas ce résultat ?

— Le chef ne veut pas répondre à cette question, nous dit M. Jackson, après avoir interrogé le prince Chédinger. Il veut espérer le contraire et ne prévoit pas d'obstacles.

— Mais pourquoi vous êtes-vous arrêtés si longtemps à Londres ? Qu'espérez-vous du gouvernement Anglais ?

— Mais rien du tout. Si nous avons été retardés dans notre voyage, c'est qu'à notre arrivée à Huston Hôtel, le prince Aymkurken a été frappé par les rigueurs du climat et a dû s'aliter. Il n'est pas complètement remis, d'ailleurs, et c'est parce que nous avons hâte de voir le président de la République que nous nous sommes embarqués dimanche matin, malgré les conseils des médecins anglais qui nous engageaient à remettre notre départ à quelques jours plus tard. Quant à l'Angleterre, les Dahoméens ne veulent plus en entendre parler et à aucun prix, ils ne suivront les conseils qui leur ont été si néfastes jusqu'aujourd'hui. Ils savent bien qu'il leur est impossible de lutter contre la France et ils ne demandent qu'à se soumettre.

— Leur séjour à Paris se prolongera-t-il ?

— Ils espèrent obtenir de suite un bon résultat, et aussitôt après ils visiteront Paris. Ils sont impatients de voir le musée du Louvre, dont on leur a dit merveille. C'est là, surtout, ce qui appelle leur curiosité. Comme bien vous le pensez, l'art de la peinture leur est inconnu ; mais ils ont le sentiment des couleurs et leur goût artistique se révèle quelquefois prodigieusement. Vous vous en rendez compte par les choses qu'on va vous montrer et qui sont destinées à M. Carnot.

Quelques malles sont ouvertes devant nous et les domestiques en retirent délicatement les objets ouvragés. Ce sont des coupes, des assiettes, des couteaux en argent finement ciselés. Une ombrelle en soie, ornée d'une ganse en or, est destinée à Mme Carnot.

Après avoir félicité le chef sur la beauté de ces cadeaux, nous le prions de nous excuser de notre indiscretion et demandons à voir le bâton royal, insigne de sa mission. Sur un signe, le prince Fossah s'approche et retire d'un écriin en satin violet un objet long d'environ 40 centimètres. Les ambassadeurs dahoméens s'inclinent respectueusement et nous pouvons admirer le bâton royal. Il a la forme d'un pistolet, et, comme cette arme, il est muni d'un canon et d'une crosse. Le canon est en argent ciselé, la crosse en bois jaune très dur, est sculptée et représente un requin dont les yeux sont en rubis. Ce bâton royal est fort beau et il inspire l'admiration à défaut de respect.

A ce moment, un maître d'hôtel vient prévenir le prince Chédinger qu'il est servi et nous prenons congé.

Le gouvernement français, dit le *Temps*, persistant dans l'attitude qu'il a prise dès le 16 avril dernier, ne recevra pas les dahoméens qui se présentent comme envoyés de Béhanzin et dont l'identité, d'ailleurs, n'est pas démontrée d'une manière authentique.

Le gouvernement entend ne traiter que directement avec Béhanzin, suivant les instructions données par le général Dodds, il y a déjà six mois.

Paris, 12 novembre.

Les membres de la mission dahoméenne n'ont pas quitté leur appartement de l'hôtel Terminus, où ils ont reçu la visite de plusieurs personnes qui ont été en relations avec eux au Dahomey.

M. Bayol, suivant la coutume indigène, a envoyé, en guise de carte de visite, sa canne au secrétaire du roi Dasoo, qui la lui a renvoyée avec des remerciements.

M. Neville ne commencera que lundi ses démarches en vue d'obtenir que la mission soit reçue officiellement. Il fait remarquer que la mission n'est pas chargée de négocier un traité, mais simplement d'apporter la soumission absolue de Béhanzin et de solliciter du gouvernement qu'il recommande au général Dodds de traiter avec clémence le roi vaincu.

Sauf M. Henry Dasoo, secrétaire du roi, tous les membres de la mission portent le costume

national, composé d'une veste en soie violette, avec manches, d'un pantalon de soie noire, d'une grande écharpe verte damassée (le vert est la couleur dahoméenne) et d'un bonnet à oreillettes. Ils portaient aussi des bas noirs et des snow-boots.

Ajoutons que le gouvernement paraît résolu à ne pas recevoir ces envoyés, avec d'autant plus de raison qu'ils sont accompagnés par deux Anglais. Or, chacun sait que dans les questions coloniales la méfiance de l'Anglais est le commencement de la sagesse.

### Au Tonkin

Les journaux du Tonkin, arrivés hier à Paris, publient des correspondances de l'intérieur qui donnent une assez triste idée de la situation dans certaines parties du pays.

Dans la matinée du 20 septembre, à vingt minutes à peine du poste de Dong-Dang, le convoi régulier de l'entreprise de Ledoucker, montant vers Cao-Hing, a reçu une terrible fusillade à bout portant.

A la première décharge, le convoyeur Pierret, trois légionnaires et deux tirailleurs de l'escorte sont tués ; cinq ou six Européens ou Anamites sont assez grièvement blessés.

Le reste de l'escorte se replie en se défendant de son mieux au milieu d'une brousse épaisse, pendant que les pirates enlèvent une voiture portant 10,000 dollars, des congais et 18 bœufs destinés à l'approvisionnement de Na-Cham.

### Le Panama

Le *Figaro* dit qu'Arton était avant-hier à Paris.

M. Dupas, l'auteur de la fameuse brochure est revenu de Londres.

### Cornélius Herz

Le docteur Frazer, interrogé, a déclaré que l'état de Cornélius Herz ne permettait pas son transfert à Londres.

### Les Anarchistes

Des ordres très sévères ont été envoyés aux commissaires spéciaux de la frontière franco-espagnole au sujet des anarchistes.

Tout suspect venant d'Espagne sera interrogé et maintenu en observation jusqu'à l'arrivée d'agents spéciaux de Paris.

### A Carmaux

Une réunion a eu lieu hier soir à Carmaux ou assistaient 2,000 personnes.

Après des discours de MM. Thierry, Cazes, Walter, Rouanet, Jaurès, Jourde et Guesde, la réunion a voté un ordre du jour réclamant l'union socialiste en vue de l'expropriation politique et économique de la classe capitaliste.

### En Espagne

Une dépêche de Madrid adressée au *Figaro* constate qu'il existe un grand mécontentement contre le ministère.

Une crise est possible.

Le maréchal Martinez Campos prendrait le pouvoir.

### Le général Brugère

On annonce que le général Brugère va succéder au général Villain, lequel doit, à la fin du mois de décembre, quitter le commandement du 9<sup>e</sup> corps et passer dans le cadre de réserve.

### Nécrologie

Samedi dernier, ont eu lieu les obsèques de M. Ségan, directeur de la Société Générale, décédé à Asnières, près Paris, après une courte maladie. Tous les établissements de Crédit de Paris s'y étaient fait représenter.

M. Edward Blount, président, et M. le baron Hély d'Oissel, vice-président du Conseil d'administration de la Société Générale, tenaient les cordons du poêle. Sur la tombe, M. le baron Hély d'Oissel a retracé, dans un discours émouvant, les éminentes qualités du défunt, son assiduité au travail et son dévouement aux intérêts de la Société qu'il dirigeait.

## CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

### Magistrature

M. Fournier, licencié en droit, juge suppléant au tribunal civil de Cahors, est nommé substitut du procureur de la République de notre ville, en remplacement de M. Estrabaut, appelé à une autre résidence.

Toutes nos félicitations.

### Ponts et Chaussées

M. Prévèze, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées de 1<sup>re</sup> classe, actuellement attaché à la résidence de Cahors, au service de la navigation du Lot, au service hydrométrique du bassin de

cette rivière et au service de chemin de fer confié à M. l'ingénieur en chef Pihier, a été attaché à la résidence d'Abbeville, au service ordinaire et au service maritime du département de la Somme, en remplacement de M. Van Blarenberghé précédemment appelé à une autre destination. Cette disposition aura son effet à dater du 16 novembre 1893.

**Postes et télégraphes**

A la suite du dernier concours de juin 1893, MM. Barrascou; Durand et Cocula, commis auxiliaires au bureau de Cahors, viennent d'être nommés commis des postes et télégraphes au même bureau, au traitement de quinze cents francs.

**Lycée Gambetta**

Baccalauréat de philosophie. — M. Laforgue est reçu définitivement.

Baccalauréat de rhétorique. — MM. Faurie André; Bourdet Richard; Mazars Elie; Colonges Léon; Ricard Eugène sont déclarés admissibles.

Baccalauréat ès-sciences restreint. — M. Rahejac Jean est déclaré admissible.

**Ecole normale d'instituteurs**

Par arrêté de M. le recteur de l'académie de Toulouse, M. Descailiaux est nommé élève-maître de première année à l'Ecole normale d'instituteurs de Cahors, en remplacement de M. Bec, en congé pour raison de santé.

**La rentrée de la classe**

Les dispensés à titre de soutiens de famille et les ajournés qui n'ont qu'un an à passer sous les drapeaux, sont rentrés samedi soir à la caserne. Ils ont été expédiés sur les divers régiments qui leur étaient assignés.

**Concours de vins à Paris**

Le préfet du Lot a l'honneur de porter à la connaissance des viticulteurs du département les dispositions suivantes relatives au concours spécial de vins qui aura lieu à Paris, au Palais de l'Industrie du lundi 22 au mercredi 31 janvier 1894 :

« Des diplômes de médailles d'or, d'argent et de bronze seront mis à la disposition du jury.

» Dans chaque département, le classement des déclarations sera fait par une commission nommée par le préfet et assistée du professeur départemental d'agriculture. A cet effet, les déposants devront adresser à leur préfecture le 1<sup>er</sup> décembre 1893, au plus tard, une déclaration indiquant l'étendue cultivée en vignes, pommiers ou poiriers; le produit de la récolte de l'année; les proportions des divers cépages ou variétés des fruits qui sont entrés dans la composition des moûts; le degré alcoolique; le prix de vente et les détails particuliers propres à faire connaître les produits ou à en faciliter le classement, tels que la situation du vignoble en plaine ou en côteau, etc.

» Les échantillons se composeront de deux bouteilles au moins, mais les exposants pourront en présenter une plus grande quantité en vue de la dégustation par le public.

» Les exposants pourront présenter également des échantillons de vins de récoltes antérieures à celle de 1893; mais ceux-ci ne seront pas susceptibles de recevoir des récompenses.

Des formules de déclaration sont tenues à la disposition des intéressés dans les bureaux de la préfecture et des sous-préfectures.

Nota. — Dans le but de faciliter le classement des déclarations qui devront être adressées à la préfecture le 1<sup>er</sup> décembre au plus tard, les exposants sont invités à expédier ou à déposer chez M. Drouhault, professeur départemental d'agriculture, 6, rue Feydel, à Cahors, avant le dimanche, 3 décembre au matin un échantillon de leur récolte, conforme à ceux qui doivent être envoyés à Paris. Cet échantillon se composera d'une demi-bouteille au moins, et sera étiquetée au nom du propriétaire.

**Baccalauréat**

Depuis hier, les engagements de trois ans avec faculté d'envoi en congé au bout d'une année de présence sous les drapeaux, ouverts pour les jeunes gens se trouvant dans une des conditions visées par l'article 23 (étudiants en droit, médecine, élèves des beaux-arts, ouvriers d'art, etc.), ont cessé d'être reçus.

Ces engagés, les nouveaux volontaires d'un an, avec cette différence qu'ils font leur volontariat sans bourse délier, ont été mis en route aujourd'hui avec le contingent d'un an.

M. le ministre de la guerre a été saisi des réclamations d'un certain nombre de pères de famille, qui avaient demandé que ce délai fut reculé de quelques jours. En effet, la Faculté des lettres, ne tenant pas compte de la date de la mise en route, a fixé au 13 novembre la session d'examen pour le baccalauréat, privant de cette façon plusieurs jeunes gens du bénéfice de l'engagement spécial réservé aux jeunes gens visés par l'article 23. En raison de cette situation spéciale, un sursis de quelques jours va être accordé, mais seulement aux jeunes gens qui auront pris part à cette session spéciale du baccalauréat.

**Théâtre de Cahors**

Le correspondant du *Sud-Ouest* publie la note suivante que nous ne pouvons qu'approuver :

Depuis quelque temps, nous nous demandions pourquoi les troupes de passage désertaient notre salle de spectacle. Malgré nos recherches, nous n'avions pu nous douter du motif qui nous privait de ces représentations (tournées Achard : *Le Carnaval de Nice*; Monti : *Othello*, etc.)

Or, voici ce que nous avons appris : Notre directeur (de passage aussi), a, paraît-il, le monopole exclusif sur notre scène. Toutes les troupes qui veulent comprendre notre ville dans leurs tournées doivent payer la *dime* à M. Pigot Guyot. Nous nous étonnons de cette mesure.

La troupe de M. Guyot réside à Périgueux. C'est dans cette ville que se font toutes les dépenses. Que le monopole lui soit réservé dans cette localité, nous en convenons; mais que le théâtre de Cahors soit à la merci de M. le directeur, nous protestons aussi énergiquement que nos faibles moyens nous le permettent.

Nous espérons que M. le maire de Cahors voudra bien, si le cahier des charges le lui permet, rappeler M. Guyot à d'autres sentiments et donner notre salle de spectacle aux troupes de passage, aux mêmes conditions qu'au directeur actuel.

**Vol**

Un vol vient d'être commis chez M. Calès, secrétaire général de la préfecture. Les époux Guignard, dont le mari est cocher et la femme cuisinière chez M. Calès, avaient leurs économies (environ 5,000 francs) déposées dans un petit meuble du salon; ils gardaient la clef de ce petit meuble dans la cuisine.

Il y a quelques jours, la femme Guignard était allée prendre dans ce meuble une certaine somme pour payer un fournisseur, et, d'après sa déposition, elle croit qu'une femme de charge, qui travaillait dans une pièce voisine, a pu voir ce qu'elle faisait et remarquer l'endroit où elle déposait la clef du meuble.

Ce qu'il y a de certain, c'est que le lendemain, les époux Guignard constataient la disparition de 700 francs. Sur la plainte des victimes de ce vol, la femme de charge a été interrogée, et, malgré ses dénégations, ses réponses ont paru assez louches pour motiver son arrestation immédiate.

**Marché-Foire de Cahors**

Le marché-foire du 11 novembre n'a pas été important. Les divers marchés n'étaient pas bien garnis.

Bœufs. — Bœufs ou vaches amenés, 100 environ. Le prix des gras a été de 29 à 32 fr., les 50 kilog. Les attelages ont été livrés au cours des derniers marchés.

Porcs. — Les gras ont été vendus de 35 à 43 fr. les 50 kilog, selon qualité, et les porcelet, de 10 à 20 fr., selon grosseur.

Moutons. — Moutons amenés, 300 environ; les gras ont été vendus de 0 fr. 50 à 0 fr. 65 le kilog. Les brebis et les agneaux se sont vendus au cours des derniers marchés.

Blé en vente, 350 hectolitres; vendus 300; prix moyen, 16 fr. 25 l'hectolitre.

Mais, 220 hectolitres; vendus, 200; prix moyen, 10 fr. 50 l'hectolitre.

Noix, 450 hectolitres, vendus à raison de 6 fr. 50 à 7 fr. l'hectolitre.

Pommes de terre, vendues de 3 à 4 fr. les 80 litres.

Oies grasses, de 0 fr. 70 à 0 fr. 80 le 1/2 kilog.

Poulets, 0 fr. 60 le 1/2 kilog.

Canards vivants, 0 fr. 50 le 1/2 kilog.

Lapins privés, 0 fr. 30 à 0 fr. 35 le 1/2 kilog.

Lièvres et lapins de garenne, de 0 fr. 80 à 1 fr. le 1/2 kilog.

Œufs, 1 fr. la douzaine.

**Vol de récoltes**

Procès-verbal a été dressé contre le nommé Joseph Bessac, manoeuvre, et sa femme Antoinette Montagnac, pour vol de récoltes à l'aide d'un sac, dans la propriété de M<sup>me</sup> Peyrissac.

La femme Bessac a été plusieurs fois condamnée pour délits analogues.

**Gourdon**

Un incendie dont la cause est restée inconnue a détruit une grange et les récoltes qu'elle renfermait, causant une perte d'environ 1,500 fr. au propriétaire, le sieur Nouvelle Bertrand, cultivateur à Gourdon, qui n'est pas assuré.

**Martel**

Judi dernier, la gendarmerie de Martel a arrêté en flagrant délit de colportage d'allumettes de contrebande la nommée Limes Marguerite, épouse Mailhac, ménagère, 53 ans, domiciliée à Saint-Michel-de-Bannières.

**Le crime de Milhac**

On a procédé à l'autopsie du cadavre de Pierre Margot, assassiné par son oncle dans les circonstances que le *Journal du Lot* a déjà données.

La malheureuse victime a reçu toute la décharge du fusil dans le flanc gauche. Neuf grains de plomb ont perforé la poche de l'estomac, produisant une inflammation de cet organe, tandis que

treize autres grains ont percé l'intestin grêle et fait épandre la matière fécale contenue dans ce boyau dans le bassin. La mort s'est donc produite par étouffement.

Le vieillard Grégory, l'assassin, mis en présence du corps de son neveu, a déclaré qu'il le reconnaissait, mais sans manifester le moindre repentir. Pendant son transfert à la maison d'arrêt de Gourdon, il est probable que la population de Milhac, sans la protection de la gendarmerie, lui aurait fait un mauvais parti.

On m'a rapporté qu'après avoir été blessé mortellement, Pierre Margot a fait preuve d'une grande énergie. Il a parcouru environ cent mètres pour entrer dans une maison où il a été charitablement recueilli, et dans laquelle il a rendu le dernier soupir.

Dès qu'il a été mis au lit, malgré ses atroces souffrances, il a demandé un notaire pour mettre ordre à ses affaires et faire une donation à sa femme.

La population de Milhac est encore sous l'impression de cet assassinat dont la victime était très estimée.

**Figeac**

C'est la série qui continue. Le train 2012, qui part de Figeac à 11 h. 1 m. du matin, a déraillé au moment du départ à 50 mètres environ de l'aiguille, en face du palier n° 580.

Le choc n'a pas été très violent; aucun voyageur n'a été blessé. Le mécanicien, le chauffeur et un garde frein ont été légèrement contusionnés.

**Moyen pour faire pondre les poules**

Voilà la formule du produit qui doit activer la ponte et paraît donner d'excellents résultats en hiver.

Nitrate de potasse..... 100 grammes.  
Os torréfiés et moulus.. 1 kilog.  
Farine de fèves..... 2 kilog.  
En donner une cuillerée à bouche par jour dans la pâtée par chaque tête de volaille.  
G. DE LA FURETIERE.

**THÉÂTRE DE CAHORS**

Direction J.-P. GUYOT

Mardi 14 novembre 1893

**PATRIE!**

Drame historique en 5 actes, de V. Sardou  
M. GUYOT jouera le rôle du *Duc d'Albe*.  
M. LEROY, jouera le rôle de *Karlo*.  
Toute la troupe de drame et comédie figurera dans cet important ouvrage.

**Pilules Suisses!**

Le médicament le plus populaire de France.

Exigez de vos fournisseurs qu'ils ne vous donnent que du Tapioca Rils.

**DÉPÊCHE**

**La rentrée des Chambres**

Le Palais-Bourbon commence à reprendre sa physionomie habituelle. Les couloirs du salon de la paix sont assez animés. On s'entretient des récents exploits des anarchistes et on réclame la répression énergique.

**Au Dahomey**

Kotonou, 12 novembre.

Une dépêche d'Atcheribé, datée du 7 novembre, annonce que les Dahoméens ont fait leur soumission; ils ont déjà livré 400 fusils, 40 canons, et quantité de munitions. Le mouvement et les palabres continuent. Béhauzin ne peut tarder d'être pris.

Paris 14 novembre, 10 h.

On dément la note du journal *La France*, prétendant que le ministre des affaires étrangères s'était engagé formellement vis-à-vis de l'Angleterre à abandonner les droits de la France sur Luang-Prabang.

**Arrestations anarchistes à Barcelone**

Barcelone, 14 novembre.

Dans la nuit d'hier, les nommés Moguier, vendeur du *Père Peinard*, et Fasola, sujet Italien, ont été arrêtés au moment où ils placardaient des affiches commençant par les mots : « A bas le tzar », glorifiant les assassins de Barcelone, et recommandant au peuple, au premier coup de tocsin de guerre, de se précipiter sur les propriétaires, de leur faire rendre gorge au lieu d'aller à la frontière; enfin d'offrir au dernier tzar, non des fêtes mais des bombes. Les affiches étaient signées : « Ligue des anti-patriotes. » Soixante-seize de ces placards ont été arrachés par la police.

Le meilleur purgatif connu est la *Tisane Dussolin*, il est en même temps *rafraîchissant* et *fortifiant*. Il suffit d'en prendre le matin à jeun une cuillerée à café.

**BULLETIN FINANCIER**

La séance d'aujourd'hui comme celle de samedi est très calme. La spéculation moyenne fait toujours sa liquidation à la fin de la semaine et au début de celle qui commence elle marque de l'hésitation à prendre de nouveaux engagements. Le nombre des échanges est restreint, et les variations sont peu importantes. Le 3 0/0 cote 99.15 et 99 au comptant.

Le 4 1/2 0/0 fait 104.75 à terme et 104.60 au comptant. L'Italien débute à 79.85, puis passe à 80.10 et 80.20. L'Extérieure espagnole est échangée à 61 3/32. Le Hongrois plus ferme se régocie à 93 1/16. Le Turc toujours bien tenu fait 22.25, et l'Unifiée d'Egypte 506.25. Les fonds russes sont très fermes. La Banque de France ne varie pas. Le Crédit Lyonnais vaut 765. Nos chemins de fer ont toujours de très bonnes dispositions. Seuls les chemins étrangers sont très calmes.



**Le meilleur régénérateur des forces que l'on puisse employer contre : l'épuisement des organes, les douleurs de l'estomac et de la tête, les mauvaises digestions, les maladies du foie, des nerfs et toutes les maladies résultant de la fatigue et des vices du sang est la Tisane Dussolin;**

**le meilleur tonique, dépuratif, anti-glaireux et antibillieux connu est la Tisane Dussolin.**

**C'est un fortifiant et reconstituant des forces et du sang. Suivant les doses, la Tisane Dussolin produit un effet Dépuratif, Laxatif ou Purgatif, et guérit la constipation en régularisant les fonctions; elle combat l'anémie, la chlorose, les lourdeurs et maux de tête, les rhumatismes, la goutte, les douleurs; elle reconstitue et purifie le sang et chasse les humeurs. — Prix : 4 fr. 50 le flacon. Exiger sur chaque flacon la marque de fabrique déposée : une amazone à cheval. La Tisane Dussolin se trouve à Paris chez Derbecq, Pharmacien, 24, rue de Charonne, et dans toutes les pharmacies.**

*Une Notice explicative indiquant la manière de s'en servir est jointe à chaque flacon.*

Dépôt à Cahors, pharmacie P. Prevot.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets d'aller et retour de Familles pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours désignés par le voyageur, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Pour une famille de 2 personnes	20 %
— 3 —	25 %
— 4 —	30 %
— 5 —	35 %
— 6 — ou plus	40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite quatre jours au moins avant le jour du départ.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1<sup>re</sup> et de 20 0/0 en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 15 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kil. au moins de la station thermale ou hivernale, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de dix jours, moyennant le paiement aux Administrations, pour chaque fraction indivisible de 10 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour du départ.

Bibliographie

UNE DÉPENSE INTELLIGENTE

Qu'est-ce qu'une dépense intelligente ? C'est celle qui rapporte un profit considérable, bien supérieur à la somme déboursée.

Le patron d'un vêtement coûte, lorsqu'il est bon, de 1 fr. 50 à 4 fr. ; 240 patrons repré sentent donc plus de 300 fr.

Un dessin de tapisserie, un modèle d'ouvrage manuel, un échantillon de tricot, ou crochet, coûtent, en moyenne, quelques francs chacun ; deux ou trois cents de ces objets équivalent, à peu de chose près, à la valeur des patrons, ci-dessus indiqués.

Si, en outre, on joint à ces travaux variés des romans intéressants, convenant à tous les membres de la famille, jeunes et vieux, des articles variés, des conférences musicales servant de guide à l'étude du piano, des articles d'instruction, d'éducation, de savoir-vivre, des recettes éprouvées par le ménage, et la tenue de la maison, on reconnaîtra aisément qu'un abonnement à la *Mode Illustrée* est la dépense la plus intelligente et la plus avantageuse que se puisse faire : c'est un placement qui rapporte en économies, plus de trente fois ses débours.

La *Mode illustrée, Journal de la Famille*, sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND, offre gratuitement, chaque semaine, un *Supplément littéraire*, avec pagination spéciale, et consacré à des romans illustrés.

Un numéro, composé de 12 pages in-4°, est envoyé gratis à toute personne qui, désirant mieux se renseigner sur le Journal, en fera la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C<sup>ie</sup>, rue Jacob, 56, à Paris.

Prix pour les Départements. — Première édition : Trois mois, 3 fr. 50 ; — Six mois, 7 fr. ; Douze mois, 14 fr.

Quatrième édition : Trois mois, 7 fr. ; — Six 13 fr. 50 ; — Douze mois, 25 fr.

On s'abonne également dans toutes les librairies des départements et dans tous les bureaux de poste.

Journal des demoiselles

Plus de cinquante années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du *Journal des demoiselles*, et l'ont placé à la tête des publications les plus intéressantes et les plus utiles de notre époque. Former des filles, des sœurs, des épouses et des mères dévouées ; leur inspirer l'amour de Dieu, de la famille et de leurs devoirs ; leur enseigner à faire, — riches ou pauvres, — le bonheur de leur maison ; orner leur esprit ; développer leur intelligence, tout en les initiant aux travaux, à l'économie, aux soins du ménage ; tel est le but que s'est proposé le *Journal des demoiselles*. A un mérite littéraire unanimement apprécié, ce journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles ; œuvres d'art, gravures de modes, imitations de peintures, modèles de travaux en tous genres, tapisseries, patrons, broderies, ameublements, musique.

PARIS, 10 FR. — DÉPARTEMENTS, 12 FR.

On s'abonne en envoyant au bureau du Journal, 48, rue Vivienne, un Mandat de poste ou une valeur à vue Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIÉRY, directeur.

**TOUS CUISINIERS**  
les bons vous diront  
que le **MEILLEUR TAPIOCA**  
EST LE  
**Tapioca Rils**

Exiger la Marque de Fabrique l'AS de TRÉFLE à QUATRE FEUILLES  
Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'épicerie et de produits alimentaires.  
GROS : 262, Boulevard Voltaire, PARIS.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICE D'HIVER (15 Octobre 1893)

De Paris à Toulouse

	17	5	21	35	1125
	OMNIBUS 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> classes	EXPRESS 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> classes	EXPRESS 1 <sup>re</sup> classe	DIRECT 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> classes	OMNIBUS
PARIS.....	départ. 3 <sup>h</sup> 10s.	9 <sup>h</sup> mat	7 <sup>h</sup> 50s.	11 soir.	—
BRIVE.....	6 40 <sup>matin</sup>	6 20 <sup>mat</sup>	5 7 <sup>matin</sup>	midi 32	—
SOULLAC.....	départ. 6 50	6 46	5 14	1 10	7 <sup>h</sup> 5 soir
	arrivée. 7 48	7 27	5 55	2 8	8 3
CAZOULÈS.....	départ. 7 53	7 30	5 58	2 14	8 11
	arrivée. 8 »	—	—	2 21	8 18
Lamothe-Fénélon.....	départ. 8 2	—	—	2 22	8 21
Nozac.....	8 15	—	—	2 35	8 34
GOURDON.....	8 25	—	—	2 45	8 44
Saint-Clair.....	8 39	8 »	6 26	3 »	8 58
Dégagnac.....	8 49	—	—	3 10	9 8
Thédirac-Peyrilles.....	9 1	—	—	3 22	9 20
Saint-Denis-Catus.....	9 12	—	—	3 33	9 31
Espère.....	9 23	—	—	3 45	9 43
CAHORS.....	9 32	—	—	3 54	9 52
	arrivée. 9 43	8 41	7 7	4 5	10 3 soir
Sept-Ponts.....	départ. 9 58	8 47	7 12	4 20	7 30 <sup>matin</sup>
Cieutat.....	10 8	—	—	4 31	7 42 <sup>matin</sup>
Lalbenque.....	10 22	—	—	4 47	7 58
Caussade.....	10 29	—	—	4 56	8 9
Montauban.....	11 2	9 31	7 54	5 31	8 45
	arrivée. 11 37	9 58	8 20	6 11	9 28
Toulouse.....	départ. 11 h. 43 midi 2	10 23	8 26	6 25	—
	midi 39   h 32 <sup>mat</sup>	11 10s.	9 14 <sup>mat</sup>	7 55 <sup>soir</sup>	—

De Toulouse à Paris

	16	1140	26	1126	1136	40
	EXPRESS 1 <sup>re</sup> classe	OMNIBUS	EXPRESS 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> classes	OMNIBUS	OMNIBUS	OMNIBUS
TOULOUSE.....	départ. 2 <sup>h</sup> 25 <sup>mat</sup>	—	5 <sup>h</sup> 50 <sup>mat</sup>	—	9 <sup>h</sup> 25 <sup>mat</sup>	6 <sup>h</sup> mat
Montauban.....	3 14	—	7 10	—	10 40	7 15 <sup>mat</sup>
Caussade.....	3 24	4 15 <sup>mat</sup>	7 30	—	10 50	7 30 <sup>mat</sup>
Lalbenque.....	3 49	4 50 <sup>mat</sup>	7 58	—	11 31	8 11
Cieutat.....	—	5 38	—	—	midi 13	8 54
Sept-Ponts.....	—	5 46	—	—	midi 21	9 2
CAHORS.....	arrivée. 4 32	6 6	8 46	—	midi 33	9 14
	départ. 4 38	6 30	8 54	6 »	midi 41	9 22
Espère.....	—	6 45	—	6 15 <sup>matin</sup>	—	9 30
Saint-Denis-Catus.....	—	6 59	—	6 28	—	9 44
Thédirac-Peyrilles.....	—	7 14	—	6 43	—	9 57
Dégagnac.....	—	7 23	—	6 52	—	10 11
Saint-Clair.....	—	7 33	—	7 1	—	10 20
GOURDON.....	5 23	7 49	9 42	7 18	—	10 29
Nozac.....	—	7 58	—	7 27	—	10 43
Lamothe-Fénélon.....	—	8 7	—	7 37	—	10 52
CAZOULÈS.....	arrivée. 8 16	—	—	7 47	—	11 1
	départ. 8 18	—	—	7 49	—	11 10
SOULLAC.....	arrivée. 5 47	8 25	10 6	7 57	—	11 19
	départ. 5 50	8 31	10 9	8 4	—	11 25
BRIVE.....	arrivée. 6 32	9 37s.	10 53	9 12 <sup>mat</sup>	—	midi 27
	départ. 7 »	—	11 3	—	—	midi 55
PARIS.....	arrivée. 4 37 <sup>mat</sup>	—	10 21 <sup>mat</sup>	—	—	11 38 <sup>mat</sup>

De CAHORS à LIBOS

	Omnibus	Poste	Omnibus
CAHORS. — D.	6 40	12 50	6 40
Mercuès.....	6 55	1 47	6 55
Arrêt Douelle	6 58	—	6 58
Parnac.....	7 5	1 15	7 6
Luzoch.....	7 11	1 22	7 14
Castelfranc.....	7 21	1 35	7 24
Arrêt Praysac	7 27	—	7 27
Puy-l'Evêque.....	7 35	1 46	7 35
Duravel.....	7 43	1 54	7 42
Soturac-Touzac	7 51	2 3	7 50
Fumel.....	8 »	2 13	7 59
LIBOS. — A.	8 6	2 19	8 5
BORDEAUX.....	3 51	8 11m	4 34 <sup>mat</sup>
PARIS. — Ar.	11 36	4 37	10 21 <sup>mat</sup>

De LIBOS à CAHORS

	Poste	Omnibus	Omnibus
PARIS. — D.	7 50s.	11 40	7 38 <sup>mat</sup>
BORDEAUX.....	» »	6 10	3 34 <sup>mat</sup>
LIBOS. — D.	8 29	3 30	9 10 <sup>mat</sup>
Fumel.....	8 33	3 37	9 16
Soturac-Touzac	8 43	3 49	9 26
Duravel.....	8 52	3 58	9 33
Puy-l'Evêque.....	8 59	4 7	9 40
Arrêt Praysac	9 6	—	9 47
Castelfranc.....	9 11	4 23	9 53
Luzoch.....	9 22	4 36	10 3
Parnac.....	9 34	4 46	10 11
Arrêt Douelle	9 38	—	10 16
Mercuès.....	9 41	4 57	10 21
CAHORS. — A.	9 53	5 15	10 37

De CAHORS à CAPDENAC

	Omnibus	Omnibus	Omnibus
CAHORS. — D.	7 45	1 29	5 23
Cabessut, halte	7 54	1 38	5 32
Arcambal.....	8 4	1 49	5 42
Vers.....	8 12	1 58	5 50
Saint-Géry.....	8 20	2 6	5 57
Conduché.....	8 32	2 19	6 9
St-Cirq, halte	8 38	2 26	6 15
St-Martin-Lab.	8 48	2 36	6 24
Calvignac, hal.	8 55	2 44	6 31
Cajarc.....	9 8	2 57	6 44
Montbrun, hal.	9 18	3 8	6 54
Tozac.....	9 27	3 18	7 3
Lamadelleina.....	9 40	3 31	7 13
CAPDENAC. A.	9 52	3 44	7 27

De CAPDENAC à CAHORS

	Omnibus	Omnibus	Omnibus
CAPDENAC. D.	7 47	11 40	5 23
Lamadelleina.....	7 59	11 22	5 35
Tozac.....	8 10	11 34	5 46
Montbrun, hal.	8 18	11 43	5 54
Cajarc.....	8 30	11 55	6 5
Calvignac, hal.	8 40	12 6	6 15
St-Martin-Lab.	8 49	12 14	6 25
St-Cirq, halte	8 57	12 23	6 33
Conduché.....	9 3	12 30	6 39
Saint-Géry.....	9 18	12 45	6 53
Vers.....	9 23	12 51	6 58
Arcambal.....	9 31	1 00	7 6
Cabessut, halte	9 41	1 11	7 16
CAHORS. — A.	9 49	1 19	7 24

ORFÈVRE CHRISTOFLE

LA MARQUE DE FABRIQUE  
ci-contre  
et le nom CHRISTOFLE en toutes lettres.  
Seules garanties pour l'acheteur

BAISSE DE L'ARGENT MÉTAL  
Par suite de la nouvelle situation du marché de l'argent métal, nous avons opéré une  
DIMINUTION DE PRIX  
sur les articles les plus courants de notre fabrication.  
CHRISTOFLE & C<sup>ie</sup>, à PARIS 56, Rue de Bondy.  
Représentants dans toutes les villes de France et de l'Étranger.  
Nos représentants à Cahors, sont MM. Mandelli, père et fils horl.-bijoutiers. — ENVOI FRANCO DU CATALOGUE ILLUSTRÉ

DEUX GRANDS PRIX  
à l'Exposition Universelle 1889

DEMANDEZ chez tous les LIBRAIRES  
et à l'imprimerie Laytou, rue du Lycée (Cahors).  
La petite Carte de poche  
DU LOT

Peinture Vitrierie Faux bois Marbre  
ENTREPRENEUR DE PEINTURE  
**Henri SÉGUY**  
Rue du Lycée, n° 40, CAHORS  
Papiers peints en tous genres Encadrement  
Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.

A céder  
pour cause de maladie un fonds de commerce de grains.  
S'adresser à Madame Veuve SOUBRIÉ, rue St-James, n° 3, à Cahors.  
Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

L'ŒUVRE D'ART  
DIRECTION et ADMINISTRATION : 28, rue Saint-Georges, 28, PARIS  
REVUE BI-MENSUELLE ILLUSTRÉE  
L'ŒUVRE D'ART donne dans chacun de ses numéros quatre planches hors texte format in-folio sur papier de luxe, reproductions photographiques par Aron frères, d'œuvres classiques ou remarquées dans les Expositions d'Europe et d'Amérique. La collection d'une année de L'ŒUVRE D'ART formera donc un magnifique album d'environ cent gravures ou figures des œuvres les plus célèbres des Maîtres anciens et modernes.  
Abonnements, Paris et Départements : Un an 17 fr. Six mois 9 fr. Trois mois 5 fr.  
Étranger (Union postale) Un an 20 fr. Six mois 11 fr. Trois mois 6 fr.  
Contre 75 centimes en timbres poste, il sera envoyé un numéro spécimen à toute personne qui en fera la demande à l'éditeur, M. LAYTOU, 28, rue Saint-Georges, Paris.  
L'ŒUVRE D'ART donne gratuitement en prime à tous ses abonnés une superbe reproduction de la RIXE de Melançon, mesurant 46 X 56, tableau appartenant à S. M. la Reine d'Angleterre.